

Pour les fabricants de papier:

# Nouvelles normes d'opacité

Des travaux de la Division de physique du Conseil national de recherches du Canada exécutés dans le but de formuler des normes canadiennes de l'opacité des papiers ont pris une importance primordiale pour les fabricants de papier, les imprimeurs, les dessinateurs industriels et les artistes.

L'opacité est étroitement liée à la translucidité du papier en fonction de laquelle des mots écrits ou imprimés sur l'une des faces apparaissent plus ou moins distinctement sur l'autre face. Nous pouvons citer comme exemple le papier à démaquiller dont l'opacité est très faible alors que le papier journal et le papier utilisé pour la correspondance commerciale ont une opacité plutôt élevée. Le papier journal, utilisé recto et verso, doit avoir une opacité élevée pour que l'on puisse difficilement voir à travers. Étant donné qu'il n'existait jusqu'alors aucune norme canadienne pour mesurer l'opacité du papier, l'industrie papetière canadienne s'est vue obligée de se servir de celles utilisées par d'autres pays.

Un instrument dont on se sert depuis longtemps pour mesurer l'opacité est l'électrophotomètre de réflectance "Elrepho". Tout le monde pensait que cet instrument n'était précis que pour mesurer l'opacité du papier blanc ou presque blanc et qu'il n'était pas possible de s'en servir pour mesurer l'opacité du papier de couleur.

M. H.W. Budde, de la Division de physique, est le seul membre non industriel du sous-comité des propriétés optiques du comité des normes physiques et chimiques de la "Canadian Pulp and Paper Association"; il prépare actuellement des normes de mesure de l'opacité. Il n'a jamais pensé qu'il était impossible de mesurer l'opacité de papiers colorés.

Le sous-comité a eu des difficultés dès qu'il s'est agi d'uniformiser les mesures d'opacité. Dans la plupart des pays on avait l'habitude de mesurer uniquement l'opacité du papier blanc ou presque blanc et l'on ne savait alors que très peu de choses sur l'opacité des papiers de couleur et c'est ce qui a conduit M. Budde à faire son étude.

Sa première difficulté a été de trouver des échantillons remplissant les conditions voulues. Bien que certains fabricants de papier lui en avaient fourni, ces échantillons étaient généralement constitués de papier pastel ce qui les rendaient pratiquement impropres aux expériences.

Il a enfin pu se procurer du papier aux couleurs vives et ce sont les mesures faites sur ces feuilles de papier qui ont conduit à l'établissement des normes canadiennes et qui conduiront peut-être à modifier les normes internationales.

Le fait que l'opacité de ces papiers était extrêmement faible et leurs couleurs vives indiquait que, dans les conditions

